

PLU de Crossac : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 13 avril 2023

Le document d'urbanisme en vigueur à Crossac (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 28 janvier 2014. Il délimite 105 zones, dont 30 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 13 avril 2023.

- Le PLU de Crossac s'applique dans sa version du 28 janvier 2014.
- Il délimite 105 zones : 30 urbaines (U), 4 à urbaniser (AU), 17 agricoles (A) et 54 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Crossac occupe le rang 70 par le nombre de zones délimitées : 22 zones de plus que la médiane du département (83 zones).
- 254 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Crossac depuis 2013, pour 233 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	105 zones
Zones urbaines (U)	30 zones
Zones à urbaniser (AU)	4 zones
Zones agricoles (A)	17 zones
Zones naturelles (N)	54 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CROSSAC
Version du	28 janvier 2014
Partition GPU	DU_44050
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_44050/bed29b0edef73dc26ce3947d1cb7aed9/44050_reglement_20140128.pdf

Les risques naturels et technologiques à Crossac

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	14 mai 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	13 juin 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène durant l'événement est mise en évidence par les caractéristiques hydrologiques de la crue.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054100689
Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Engins de guerre, Affaissement minier, Inondations de terrains
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	6 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	14 mai 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/crossac-44050>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Crossac : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Potentiel radon

Base GASPAREXTRAITE

Inondations et/ou Coulées de Boue

0 plan

Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UB, UE, UH, UZ, UZs

1AU1, 1AU2, 1AU3, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

44050

44160

CC du Pays de Pontchâteau St-Gildas-des-Bois

Loire-Atlantique

Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

105 zones

105 zones

105 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Sainte-Reine-de-Bretagne (4,7 km)

Pontchâteau (5,7 km)

Missillac (9,5 km)

Sainte-Anne-sur-Brivet (10,8 km)

Saint-Gildas-des-Bois (13,4 km)

Sévérac (17,7 km)

Guenrouet (19,6 km)

Herbignac (13,2 km)

Saint-Malo-de-Guersac (5,2 km)

Saint-Lyphard (14,7 km)

Besné (6,7 km)

Paimbœuf (15,8 km)

Saint-Joachim (7,7 km)

Corsept (16,1 km)

La Chapelle-des-Marais (7,9 km)

Montoir-de-Bretagne (9,1 km)

Donges (9,5 km)

Saint-Brevin-les-Pins (17,9 km)

136 zones

289 zones

371 zones

77 zones

67 zones

113 zones

175 zones

128 zones

54 zones

153 zones

27 zones

31 zones

73 zones

46 zones

38 zones

57 zones

73 zones

165 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/crossac-44050>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.